



MOTION

Le Bureau du SNJ-CGT de France Télévisions, réuni le mardi 11 février 2014, estime qu'il serait prématuré que FTV obtienne le label Diversité.

A ce jour, France Télévisions, n'a pas fait la preuve de sa détermination à imposer une véritable diversité aussi bien dans ses instances dirigeantes, dans son organisation, dans sa gestion des ressources humaines que sur ses antennes.

Les instances de décision de FTV sont exclusivement masculines. Quand les femmes sont mises en avant c'est le plus souvent dans les fonctions de présentation des journaux télévisés.

La diversité des origines et la place des seniors sont loin d'être le reflet de la société civile.

Dans ces conditions, attribuer le label diversité à FTV serait regrettable, cela permettrait à FTV de communiquer et de s'enorgueillir d'une démarche loin d'être aboutie et qui nécessite encore bien des efforts et des preuves concrètes d'actions.

Paris, le 11 février 2014